

LE LABORATOIRE DE LA MOBILITÉ INCLUSIVE

EN 9 QUESTIONS

LABORATOIRE
DE LA MOBILITÉ
INCLUSIVE

 Sous l'égide de FACE





AGIR POUR UNE MOBILITÉ INCLUSIVE



SOMMAIRE

9 QUESTIONS

1 Qu'est-ce que le Laboratoire?	p. 3
2 Qu'est-ce que la mobilité inclusive?	p. 4
3 Quelles sont les missions du LMI?	p. 4
4 Qu'est-ce que la mobilité empêche?	p. 5
5 Qu'est-ce que la mobilité permet?	p. 7
6 Comment se structurent les travaux?	p. 8
7 Quelle gouvernance?	p. 11
8 Quels engagements pour les membres mécènes?	p. 11
9 Quel est l'apport du LMI à ses membres?	p. 12
	Nous contacter, nous suivre	p. 13

QU'EST-CE QUE LE LABORATOIRE ?

Le Laboratoire de la Mobilité inclusive (LMI) est une fondation¹.

Depuis sa création en 2013, le LMI soutient, en tant que think tank et do tank, le développement d'une mobilité pour tous et agit pour favoriser une mobilité plus inclusive.

Il compte 13 membres issus des sphères publiques, privées et de la société civile.

La diversité unique de ses membres constitue l'ADN et la richesse du laboratoire.

THINK TANK & DO TANK

MOBILITÉ POUR TOUS

SPHÈRES PUBLIQUES, PRIVÉS & SOCIÉTÉ CIVILE

LES MEMBRES DU LMI



1. Le laboratoire de la Mobilité inclusive (LMI) est une fondation abritée sous égide de la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE).

2

QU'EST-CE QUE LA MOBILITÉ INCLUSIVE ?

Le laboratoire porte une approche systémique de la mobilité.

Traiter de mobilité inclusive, c'est se défaire d'une approche technique, centrée sur les flux de déplacements, pour considérer la mobilité dans sa finalité d'accès, celle qui permet d'accéder à l'emploi, à l'éducation, aux soins, à l'alimentation, aux loisirs ou encore à la culture.

La mobilité est un fondement de notre société, mais qui reste fragile : en France, une personne sur quatre déclare être contrainte dans sa mobilité.

La crise sanitaire révèle chaque jour un peu plus combien les inégalités liées à la mobilité, qu'elle soit économique, sociale, territoriale, ou d'ordre cognitif, créent de nouvelles fractures.

3

QUELLES SONT LES MISSIONS DU LMI ?

RASSEMBLER

—

PRODUIRE

—

SOUTENIR

—

FAVORISER

- Rassembler les acteurs concernés par le sujet, pour réfléchir et partager des expériences concrètes, dans une démarche de co-construction ;
- Produire des contenus, des études, des analyses pour développer une meilleure compréhension du frein que peut représenter la mobilité ;
- Soutenir des solutions de mobilité innovantes, des expérimentations locales et des dispositifs particuliers ;
- Favoriser les conditions d'accès à une mobilité plus inclusive.

Le Laboratoire se positionne comme un centre de ressources et d'expertises et comme un partenaire institutionnel, acteur incontournable du débat public.

Il a fortement contribué aux Assises nationales de la mobilité, apportant un éclairage pour des mobilités plus solidaires dans la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM).

QU'EST-CE QUE LA MOBILITÉ EMPÊCHE ?

Le LMI propose dans le cadre de ses travaux d'expliquer ce qui « empêche » la mobilité, en identifiant les freins et les inégalités qui pèsent sur la mobilité des plus fragiles.

Face à toutes ces fractures, le Laboratoire de la Mobilité inclusive produit des études et des recherches afin de développer une meilleure compréhension des freins que peut représenter la mobilité.

Pour plus de 4 Français sur 10 les déplacements quotidiens sont une expérience difficile.

(source : Étude « La mobilité et l'accès des Français aux services de la vie quotidienne », enquête ELABE-LMI réalisée en mai 2018)

QUELLES SONT LES INÉGALITÉS ET LES FRACTURES LIÉES À LA MOBILITÉ ?

Les inégalités en matière de mobilité sont de plusieurs ordres et parfois même se superposent les unes aux autres. Ainsi, **la fracture territoriale** entre métropoles, périphéries urbaines et les zones rurales ne cesse de croître. 22 millions de personnes (un tiers des Français) vivent dans des territoires ruraux ou périurbains et sont ainsi confrontées à l'éloignement des services, des établissements scolaires et médicaux, aux difficultés d'accès aux transports collectifs, à l'allongement des trajets domicile-travail, avec pour conséquence une dépendance à la voiture. Ces mêmes territoires rencontrent des difficultés d'accès au numérique et donc à l'information sur la mobilité.

Les inégalités sont également d'ordre économique : la part du budget consacré au transport est ainsi 4 fois plus importante pour les ménages les plus vulnérables que pour les ménages les plus aisés.

Les inégalités en matière de mobilité entraînent aussi **des fractures sociales et professionnelles**, ainsi une personne en insertion sur deux a déjà refusé un emploi ou une formation pour des problèmes de mobilité¹.

Les inégalités sont intergénérationnelles et touchent plus violemment les personnes fragiles : 1 jeune sur 2 de 18 à 24 ans a le sentiment d'être contraint dans ses déplacements² et 30 % des seniors se déplacent moins d'une fois/jour³.

Enfin, **les inégalités sont d'ordre cognitif :** Lire une carte, se repérer dans la ville, comprendre un réseau de transport ou utiliser une application smartphone n'a rien d'inné, mais nécessite un ensemble de capacités, de compétences et de savoir-faire.

1. Étude Mobilité et Emplois ELABE LMI - 2016 / 2. Étude ELABE-LMI « La mobilité et l'accès des Français aux services de la vie quotidienne » - 2018 / 3. Observatoire national de la politique de la ville - 2017

EN QUELQUES CHIFFRES

L'INÉGALITÉ DEVANT LA MOBILITÉ*

UNE INÉGALITÉ QUI IMPACTE LE QUOTIDIEN

36 % de la population a déjà renoncé à faire des démarches administratives.

30 % à se rendre à un rendez-vous médical.

37 % à rendre visite à ses proches.

26 % à faire des courses alimentaires.

(source : Étude « La mobilité et l'accès des Français aux services de la vie quotidienne », enquête ELABE-LMI réalisée en mai 2018)

UNE INÉGALITÉ TERRITORIALE

1/3 des Français vivent en zones peu denses, dont **65 %** des seniors.

78 % des habitants de communes rurales ne disposent que de leur véhicule pour se déplacer.

(source : Observatoire national de la politique de la Ville - 2017)

UNE INÉGALITÉ SOCIALE

1/3 des jeunes Français sans diplôme a déjà refusé un emploi, faute de pouvoir s'y rendre.

(source : Étude « Mobilité et emploi », enquête ELABE-LMI réalisée en décembre 2016)

30 % des 16 millions de seniors ne sortent pas de chez eux pendant 24 h d'affilée.

(source : Étude sur la mobilité des seniors en France - Novembre 2014 - Laboratoire de la Mobilité Inclusive)

UNE INÉGALITÉ ÉCONOMIQUE

25 % du revenu : c'est la part du budget consacré à la mobilité chez les populations les plus vulnérables.

(source : Observatoire des inégalités, Jean-Pierre Orfeuil)

1 jeune sur 2

ne s'inscrit pas au permis pour des raisons financières.

(source : étude OpinionWay pour Osactu/Point)

UNE INÉGALITÉ LIÉE AUX CAPACITÉS

+ de 15 millions de personnes ont un handicap consécutif à une maladie invalidante.

9,6 millions vivent avec un handicap auditif, moteur, visuel, psychique ou cognitif.

(source : INSEE)

29 % de personnes ont déjà renoncé à des déplacements par peur de se perdre.

22 % par incapacité à construire son itinéraire.

(source : Étude « La mobilité et l'accès des Français aux services de la vie quotidienne », enquête ELABE-LMI réalisée en mai 2018)

* Chiffres issus de l'infographie site TOUS.MOBILES

QU'EST-CE QUE LA MOBILITÉ PERMET ?

Dans le cadre de ses travaux, le LMI propose d'agir sur ce que « permet » la mobilité :

- Parce qu'elle promeut l'inclusion, la mobilité inclusive est le meilleur moyen **pour réussir la transition vers une mobilité durable** pour tous compatibles avec nos engagements climatiques ;
- Parce qu'elle est à la croisée d'enjeux économiques, sociaux, environnementaux ou démocratiques, la mobilité inclusive représente une réelle opportunité **pour construire des politiques de territoire.**

Le laboratoire accompagne les collectivités, les citoyens, et les entreprises qui souhaitent engager des dispositifs de mobilités plus inclusifs.

Tous Mobiles

OUVRONS LE CHAMP DES MOBILITÉS

C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet « Tous mobiles » lancé avec le soutien du Ministère de la Transition écologique, dans le contexte de l'application de la Loi d'orientation des Mobilités (LOM).

Le site « Tous Mobiles », dédié à la mobilité solidaire, a pour objectif de fournir aux collectivités les clefs de lecture et les outils nécessaires pour s'engager dans la voie de la mobilité solidaire.

« Tous Mobiles » s'adresse à tous les acteurs locaux et aux collectivités qui jouent plus que jamais un rôle majeur de cohésion entre citoyens et territoires et qui sont le point d'ancrage de cette mobilité solidaire.

Le site a aussi pour ambition de donner à voir l'ampleur de l'écosystème des acteurs de la mobilité solidaire, dans une approche transversale des politiques publiques (on y retrouve les acteurs des transports, de l'action sociale et de l'insertion professionnelle, de la société civile et des habitants, et plus largement du monde économique).

Ce site est également un centre de ressources pour chaque membre du LMI.

WWW.TOUSMOBILES-KIT.COM

COMMENT SE STRUCTURENT LES TRAVAUX ?

Le laboratoire compte quatre commissions, reconnues sous le terme de « **Groupes de travail** ».

Elles constituent les instances de production de contenus et de partage du labo et sont par conséquent les lieux essentiels des travaux collaboratifs du LMI.

Elles se réunissent une fois par mois.

GROUPE DE TRAVAIL « TERRITOIRES À MOBILITÉ INCLUSIVE »

Le Groupe de travail : « Territoires à mobilité inclusive » a pour objectif d'accompagner les territoires dans la mise en place de projets de mobilité solidaires, au travers d'outils et de méthodologies, dans le cadre du déploiement de la Loi d'Orientation des Mobilités.

Axe de travail 2021

- **Diffusion et promotion du site « Tous Mobiles »** auprès des collectivités territoriales, pour les sensibiliser aux enjeux de la mobilité solidaire et traduire leurs ambitions en actions concrètes.
- **Organisation sur l'année 2021 d'un cycle de webinaires « Tous Mobiles ».**



Webinaires
de la mobilité solidaire

**Tous
Mobiles**

Ces webinaires thématiques ont pour ambition de montrer « comment la mobilité solidaire peut apporter des solutions sur les territoires » en se focalisant pour chaque épisode sur une problématique particulière.

L'objectif est de donner à voir les enjeux et les solutions, mais aussi les verrous et les obstacles rencontrés, illustrer comment on dépasse les barrières et montrer le champ des possibles.

GRUPE DE TRAVAIL « ÉTUDES ET RECHERCHES »

Le groupe de travail « Études et recherche » a pour objectif de définir les études et les recherches à mener afin d'éclairer sur les enjeux d'une mobilité plus inclusive en lien avec les grandes mutations sociétales, et ainsi permettre d'engager des actions.

Ces travaux permettent d'avoir une approche transversale de la mobilité :

- mobilité et éducation ;
- mobilité et emploi ;
- mobilité et environnement ;
- mobilité et public fragile.

Axe de travail 2021

- **Projet de recherche exploratoire en vue de la construction d'un référentiel** d'Éducation à la mobilité. Travail mené par Gérard Hernja (Docteur en Sciences de l'Éducation) et Vincent Kaufmann (sociologue).

NOTE D'INTENTION DE LA RECHERCHE EXPLORATOIRE

Face aux défis sanitaires et environnementaux, face au phénomène d'exclusion sociale, face aux risques de fractures territoriales, il est nécessaire de repenser l'approche des mobilités en interrogeant le sens des déplacements et du mouvement et en se plaçant dans une perspective d'évolution radicale des attitudes et comportements à partir de l'éducation.

Le Laboratoire de la Mobilité inclusive a ainsi sollicité Gérard Hernja (Docteur en Sciences de l'Éducation, directeur ECF le LEEM) et Vincent Kaufmann (Docteur en Sociologie, directeur LaSUR EPFL) pour mener une recherche

exploratoire afin de construire le cadre de référence contextualisé d'une mobilité inclusive et durable, inscrite dans un processus éducatif.

Cette recherche exploratoire, croisant les approches des Sciences de l'Éducation et de la Sociologie, s'attachera dans un premier temps à contextualiser et relier les problématiques d'Éducation et de Mobilité. Elle fixera dans un second temps les éléments méthodologiques nécessaires à l'élaboration d'un référentiel d'Éducation à la mobilité, préalable à la construction des dispositifs de diagnostics ou d'évaluation ainsi que des programmes d'accompagnement et de formation.



GRUPE DE TRAVAIL « EXPÉRIMENTATIONS »

L'objectif du groupe de travail « expérimentations » est le partage et la valorisation des expérimentations de mobilité inclusive menées par les membres du LMI et le soutien dans le lancement de nouvelles d'expérimentations sous l'égide du labo.

Axe de travail 2021

- Création d'un « commun » [méthodologie, facteurs clefs de succès, freins, évaluation d'impact, gouvernance] sur les différentes expérimentations menées par les membres du LMI, après audition par le groupe de travail des porteurs de projets, dans un objectif de partage de connaissance.

GRUPE DE TRAVAIL « COMMUNAUTÉ ASSOCIÉE DU LMI »

L'objectif de ce groupe de travail est de donner corps à une communauté associée du LMI afin de permettre la participation à des non-membres aux travaux du LMI. Le groupe de travail a pour mission de définir un « cadre souple » de cette communauté, ses modalités de fonctionnement, sa composition, ses missions et ses objectifs.

Axe de travail 2021

Création de trois comités :

- Un comité scientifique [personnalités faisant référence dans leur domaine];
- Un comité des territoires [représentants des collectivités];
- Un comité des représentants d'usagers.

QUELLE GOUVERNANCE ?

La Fondation abritée « Laboratoire pour la Mobilité inclusive » comprend deux instances :

- Une instance d'orientation et de partage : la Réunion plénière;
- Une instance décisionnaire : le Comité exécutif.

Ces réunions, regroupées en une matinée, se tiennent tous les deux mois.

—
La Réunion plénière du LMI réunit tous les membres (avec possibilité pour chaque représentant de venir accompagné d'un invité issu de son organisation), du Président et du Délégué général.

—
Le Comité exécutif est constitué de neuf Membres maximum incluant un représentant de la fondation abritante, le Membre fondateur, le Président et six Membres Partenaires dont au moins un Membre financeur.

- Le membre fondateur du LMI est la Fondation Total.
- La Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE) abrite le LMI.
- Par ailleurs, un règlement ou règlement intérieur est également signé par tous les membres du LMI lors de leur entrée. Celui-ci explique et acte le fonctionnement interne du laboratoire.
- Tous les ans, le LMI remet à chaque membre un rapport bilan retraçant les activités du LMI durant l'année passée.

Composition de l'équipe du LMI

- **Hubert Joseph-Antoine.** Président
- **Francis Demoz.** Délégué général. f.demoz@mobiliteinclusive.com
- **Sultana Romieux.** Assistante de direction. s.romieux@mobiliteinclusive.com

QUELS ENGAGEMENTS POUR LES MEMBRES MÉCÈNES ?

- Les membres sont engagés via des conventions de mécénats (avec déduction fiscale de 60 %) ou de partenariats pour une durée de 2 ans, mais qui peuvent être reconduites annuellement;
- Les membres désignent un représentant « LMI » qui s'engage à participer aux réunions plénières : une fois tous les deux mois et à un séminaire annuel de travail;
- Les membres sont invités à participer à un ou plusieurs groupes de travail lors de réunion mensuelle.

QUELS APPORTS DU LMI POUR SES MEMBRES ?

LE LABORATOIRE DE LA MOBILITÉ INCLUSIVE, VU PAR SES MEMBRES

«
UN MOYEN D'AGIR AU COLLECTIF
»

«
Se nourrir des études et recherches
»

«
UN LIEU POUR INNOVER AVEC D'AUTRES PARTIES PRENANTES
»

«
Faire partie d'un écosystème d'acteurs très divers
»

«
Porteur de solutions pour les collectivités locales
»

«
LE LMI, PARTENAIRE INSTITUTIONNEL AU NIVEAU NATIONAL
»



«
Formidable moyen pour capter des partenaires
»

«
S'ACCULTURER AUX QUESTIONS DE L'INCLUSION
»

«
Un outil au service de la réflexion et de l'éclosion d'initiatives
»

«
Mener des expérimentations coconstruites avec d'autres grands acteurs de la mobilité
»

«
ÊTRE ÉCLAIRÉ SUR LES GRANDES TRANSITIONS À VENIR
»

NOUS CONTACTER, NOUS SUIVRE

CONTACT ÉQUIPE

equipe@mobiliteinclusive.com

ADRESSE

Le Laboratoire
de la Mobilité inclusive
C/O Make Sense
11 rue Biscornet - 75012 Paris

SUR NOTRE SITE

www.mobiliteinclusive.com

AVEC NOTRE NEWSLETTER

www.mobiliteinclusive.com/
[#resterinformer](https://twitter.com/resterinformer)

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

